

## La cour constitutionnelle et le peuple au Bénin

D'un juge constitutionnel institué à un procureur suzerain

L'institution d'un nouveau juge constitutionnel après la longue nuit du régime révolutionnaire totalitaire au Bénin de 1972 à 1989 s'illustre en vérité comme l'achèvement de la lutte du peuple pour la démocratie, les libertés et l'État de droit depuis les origines précoloniales du pays.

Après un quart de siècle d'exercice de son office, la cour constitutionnelle pêche irrésistiblement par la qualité de sa productivité jurisprudentielle qui hypothèque inéluctablement à la fois la consolidation du modèle de démocratie et l'essor de l'État de droit.

Cet ouvrage propose d'ouvrir enfin un débat franc et sincère sur la cour constitutionnelle au regard d'une évaluation objective de sa production juridictionnelle, voire institutionnelle.

Ainsi la justice constitutionnelle retrouvera son sens et sa mission républicaine.

*Le professeur **Oladé Okunlola Moïse LALEYE** est un universitaire, observateur de la vie sociopolitique du Bénin. Il reste convaincu que le droit est et demeure une science qui ne peut se réduire à la magie ou au charlatanisme en vue de manipuler et d'écraser le peuple.*

Etudes africaines

Série Droit

ISBN : 978-2-343-14822-9

49 €



La cour constitutionnelle et le peuple au Bénin

Oladé Okunlola Moïse LALEYE

Etudes  
africaines

Série Droit

Oladé Okunlola Moïse LALEYE

# La cour constitutionnelle et le peuple au Bénin

D'un juge constitutionnel institué à un procureur suzerain

Préface de Pierre E. Ehoumi  
Postface de l'abbé Arnaud Eric Aguénonon

L'Harmattan